



Agence qualité
construction

Association Loi 1901
d'intérêt général

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

MARS 2025

Conseils aux particuliers

Éviter les risques liés à un projet de construction ou de rénovation

En partenariat avec :



Agence Nationale
pour l'Information
sur le Logement



L'Agence Qualité Construction (AQC) édite **une collection « [Conseils aux particuliers](#) »**, en partenariat avec l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) et l'Institut national de la consommation (INC). Constituée de 25 plaquettes informatives, cette collection s'adresse à tous **les maîtres d'ouvrage particuliers souhaitant faire réaliser des travaux de rénovation ou ayant un projet de construction neuve**. Elle est également utile aux **artisans et entrepreneurs pour les aider à sensibiliser leurs clients sur les risques possibles liés à tout type de travaux et sur l'importance de s'adresser à un professionnel**.

La collection est téléchargeable gratuitement sur les sites de l'[AQC](#), de l'[ANIL](#) et de l'[INC](#).

Éviter les risques

La collection « Conseils aux particuliers » apporte de l'information claire et simple pour identifier et éviter les risques liés à tout projet de construction ou à des travaux de rénovation. Elle transmet des conseils, donne les bonnes pratiques à adopter et fournit des liens utiles vers des organismes d'information.

La collection s'articule autour de quatre thèmes :

- **« La construction neuve »** (6 plaquettes) : des sujets sensibles ou complexes sont abordés, comme les risques du terrain de construction, l'incendie, l'assainissement non collectif, le fonctionnement d'un logement économe en énergie... ;

- « **L'état des lieux avant de s'engager dans des travaux de rénovation** » (6 plaquettes) : état extérieur et environnement, équipements, planchers, charpentes et murs, revêtement et menuiseries, ouvrages en bois, piscine. Cette étape permet au particulier de s'assurer de la faisabilité de ses intentions ;
- « **Les travaux de rénovation** » (11 plaquettes) : qu'il s'agisse de rénover la cuisine, la salle de bains, les façades, d'aménager des combles..., l'objectif est de donner les principaux points de vigilance pour s'assurer de la bonne réalisation du projet ;
- « **L'assurance Dommages-ouvrage de l'habitation** » (2 plaquettes) : objectifs et intérêt de cette assurance, démarches à suivre pour la déclaration, etc.



Le kit communication est disponible [ICI](#).

Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : © AQC-ANIL-INC

[Informations complémentaires, interview... :](#)

Contact Presse AQC :

Xavier BERNARD

Tél. : 07 63 73 30 27 – E-mail : x.bernard@qualiteconstruction.com



© Shutterstock - Studio Romantic

« Conseils aux particuliers » : liste des plaquettes

Construction neuve

- ✓ [Pour bien habiter votre logement économe en énergie](#)
- ✓ [L'incendie chez soi : comment l'éviter ?](#)
- ✓ [Votre Infrastructure de recharge de véhicules électriques \(IRVE\) en résidentiel](#)
- ✓ [Je prends en compte les risques du terrain](#)
- ✓ [Votre installation d'assainissement non collectif](#)
- ✓ [Photovoltaïque : comment bien choisir son installateur](#)

Avant les travaux de rénovation

- ✓ [Avant de rénover : faites le point sur vos équipements](#)
- ✓ [Avant de rénover : vérifiez l'état extérieur et l'environnement](#)
- ✓ [Avant de rénover : faites vérifier planchers, charpente, murs](#)
- ✓ [Avant de rénover : votre piscine privée à usage familial](#)
- ✓ [Avant de rénover : faites le point sur vos revêtements et menuiseries](#)
- ✓ [Avant de rénover : examinez les ouvrages en bois](#)

Travaux de rénovation

- ✓ [Rénover son habitation : les clés d'une rénovation énergétique de qualité](#)
- ✓ [Rénover son habitation : aménager ses combles](#)
- ✓ [Rénover son habitation : créer ou rénover sa cuisine](#)
- ✓ [Rénover son habitation : rénover les façades](#)
- ✓ [Rénover son habitation : créer ou rénover sa salle de bains](#)
- ✓ [Rénover son habitation : construire une terrasse de plain-pied](#)
- ✓ [Rénover son habitation : réaliser une véranda](#)
- ✓ [Travaux dangereux : quels travaux confier à un professionnel ?](#)
- ✓ [Vous allez changer votre chaudière ? Lisez d'abord ces conseils](#)
- ✓ [Travaux de rénovation : restez autonomes dans votre logement !](#)
- ✓ [Vous allez changer vos fenêtres, voici quelques conseils](#)

Assurance

- ✓ [Immeuble neuf collectif : comprendre l'assurance « Dommages-Ouvrage »](#)
- ✓ [Maison individuelle : bien comprendre votre assurance construction Dommages-Ouvrage](#)

L'Agence qualité construction (AQC)

L'Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction. Créée en 1982, c'est un lieu neutre de travail et d'échanges de [54 organismes membres](#) qui se mobilisent autour de la qualité de la construction. Au cœur de son action et pour la guider, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performanciennes, identification des pathologies potentielles liées à de nouveaux modes constructifs ou à des évolutions réglementaires ou normatives.

Partant de cette observation à l'échelle nationale, toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

<https://qualiteconstruction.com>

Les réseaux sociaux de l'AQC :

Facebook : [Agence Qualité Construction](#)

Instagram : [@qualiteconstruction](#)

LinkedIn : [Agence Qualité Construction](#)

YouTube : [AQC TV](#)

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) a été créée en 1975 sous l'impulsion des pouvoirs publics, pour contribuer à l'accès de tous à l'information, sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

Centre de ressources des Agences départementales d'information sur le logement (ADIL), l'ANIL a pour mission de susciter la création des ADIL et d'apporter un appui permanent à leur fonctionnement en matière de documentation, d'information, de formation et d'études. Depuis 50 ans, le réseau des ADIL apporte un conseil gratuit, neutre et personnalisé aux ménages sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'habitat, en leur proposant des solutions adaptées à leur situation. Les ADIL, présentes dans plus de 1 200 permanences, assurent également un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en leur délivrant des informations clés afin de permettre à chacun de maîtriser sa situation locative et de faire des choix éclairés.

L'ANIL sur le web : <https://www.anil.org/>

Les réseaux sociaux de l'ANIL :

Facebook : <https://www.facebook.com/ANIL.logement>

Instagram : https://www.instagram.com/anil_officiel/

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/agencenationaleinformationlogement/>

Youtube : <https://www.youtube.com/@anilagencenationaleinformation>

L'Institut national de la consommation (INC)

L'Institut national de la consommation (INC) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Spécialisé dans l'expertise et l'information pour les consommateurs et leurs associations, il produit l'émission *ConsoMag*, édite le magazine *60 Millions de consommateurs* et les sites www.inc-conso.fr et www.60millions-mag.com. Ses travaux contribuent à l'amélioration des produits et services ainsi qu'à l'évolution de la législation. L'INC dispose d'un centre d'essais comparatifs, d'un département d'études juridiques et économiques et mène des campagnes d'information d'intérêt général.